

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 24 MARS 2023

N° 2023-05-11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt quatre mars à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 9

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 10
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 21

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Didier-Claude BLANC

8 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Kevin KEYREL à Sébastien BERNARD, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Yann TRACOL à Éric RICHARD, Agnès ROSSI à Christelle RUYSSCHAERT, Jean-François PERILHOU à Lionel TARDY

Délégué excusé : Claude AURIAS, Philippe CAHN, Christophe CAMP, Pierre COMBES, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Marlène MOURIER, Michel ROLLAND

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 17 heures.

Madame Pascale ROCHAS est nommée secrétaire de séance.

Objet : Ouverture d'un compte professionnel carburants et achats à Super U Nyons

Rapport :

La Présidente expose,

La flotte de véhicules de service du Parc comprend à ce jour deux véhicules électriques et deux véhicules thermiques.

Pour ces derniers, plusieurs comptes sont ouverts pour l'alimentation en carburant pour éviter aux agents de faire l'avance à la pompe. Afin de diversifier les points de distribution sur le territoire, il est proposé d'ouvrir un compte professionnel auprès de Super U Nyons dans les conditions suivantes :

- Souscription à un compte carburant pro via une carte dédiée dont l'abonnement se monte à 5 € HT par an
- Mise en place d'un compte de paiements différés avec facturation mensuelle via la plateforme Chorus Pro

Délibération

- ◆ Considérant la nécessité de diversifier les points de distribution de carburant sur le territoire

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** de souscrire un compte carburant Pro auprès de Super U Nyons selon les modalités présentées ci-avant ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

